

Assemblée Générale Ordinaire du Comité Provence Alpes Côte d'Azur

Chèr(e)s Président(e)s de Clubs, Chèr(e)s Gérant(e)s de SCA, Chèr(e)s Licencié(e)s

Suite à la Convocation diffusée le 3 décembre dernier à l'**Assemblée Générale annuelle** de notre région Provence Alpes Côte d'Azur qui se tiendra le samedi **2 mars 2019** à Aix en Provence (**Le Carré d'Aix** – 190 rue Pierre Duhem – ZAC Robole – 13856 Aix en Provence), vous trouverez ici le programme complet de la journée, la réservation éventuelle pour le repas de midi, l'ODJ détaillé, le rapport du Président.

- **Accueil** à partir de 8h15 avec petit déjeuner offert (boissons chaudes, jus de fruit, mini viennoiseries).
Enregistrement des mandats de 8h30 à 14h00 (interruption de 12h30 à 13h30).
- **Réunion des différentes Commissions** de 9h00 à 12h00
(voir sur le site www.ffessm-paca.fr les salles attribuées et les horaires des Commissions, turn-over de réunion de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00 selon les commissions).
- **Apéritif** à 12h00 offert à tous les participants
- **Déjeuner** de 12h30 à 14h00 **sur réservation préalable** (vu le nombre limité de repas à 120 personnes à ce jour),
Participation au repas = 15 euro par personne, à régler par chèque au Comité régional avant le 17 février avec le retour du bulletin de réservation ci-joint qui contient le menu.
- **Assemblée Générale des clubs et SCA** de 14h30 à 18h00
 - *Rapport du Président
 - *Rapport de la Secrétaire Générale
 - *Rapport de la Trésorière Générale
 - *Approbation des comptes exercice 2018, tenant compte des comptes 2017 de l'opération de fusion
 - *Quitus pour la gestion
 - *Approbation du budget prévisionnel 2019
 - *Résolution sur la vente du local de Puget sur Argens
 - *Résolution pour vote du nouveau président de la Commission Régionale de Nage avec Palmes
 - *Remise des médailles FFESSM et Jeunesse et Sports
 - *Synthèse des rapports des Commissions régionales, du délégué des SCA, des chargés de mission

Pièces Jointes : Rapport du Président, Affiche du Comité régional publiée dans la revue Plongez, Bon de réservation pour le repas du 2 mars (avec le menu), Mandat à remplir pour l'AG. Si vous ne pouvez venir à l'AG, vous ou votre délégué, merci d'adresser le pouvoir signé et tamponné au comité ou autre club, pour le quorum de l'AG.

Sur le site web du Comité régional Sud : www.ffessm-paca.fr vous trouverez les documents :

- *PV de l'AG élective et constitutive de fusion du 9 décembre 2017
- *Comptes 2017 du Comité Côte d'Azur et du Comité Provence Alpes, avant la fusion
- *Bilan financier et Comptes 2018 du Comité Provence Alpes Côte d'Azur, suite à la fusion
- *Rapports du Président, de la Secrétaire Générale, de la Trésorière Générale
- *Rapports d'activités des différentes Commissions régionales.

Très cordialement, le Président du Comité régional Sud